



Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise

PRIME de 1 000 €

Ce vendredi 9 janvier 2026, nous avons signé lors d'une réunion de négociation un accord concernant le surplus d'Intéressement : la « prime du millionième client ».

A notre plus grande satisfaction, la Direction a accédé à notre demande sur le fait qu'elle soit égalitaire. Ainsi, notre Directrice Générale vient de l'indiquer lors de ses voeux, le montant sera de 1 000 € par salarié, un montant significatif.

Cette prime ne compense pas la faiblesse de l'augmentation des salaires PAR le Nationale, nous demandons et espérons que les Instances Nationales revoient leur copie.

Nous restons mobilisés pour obtenir des avancées significatives qui répondent aux attentes de tous les agents du Crédit Agricole PCA. Ensemble, continuons à nous battre pour des négociations équitables et des accords justes.

Le Bureau du SNIACAM PCA

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Emmanuelle RINCK ☎ 06.58.86.71.41 Analyste Comptable et Fiscale (06)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Franck ABLARD ☎ 06.35.56.90.02 Chargé d'activités développement Ressources Internes (83)

**Ils partagent totalement votre quotidien.
LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !**